Procès-verbal de la réunion du Conseil de l'AED

Association des Étudiant-e-s en Droit (AED), Université de Genève

Date	Mardi 27 octobre 2026
Lieu	Box Uni Mail C9
Heure	18h25 – 19h54
Présidence	Sidra Rustom, présidente, et Rania Idrissi Azzouzi, vice-présidente
Procès-verbal	Lou Folliet, secrétaire générale
Présent-e-s	*Bureau :* Sidra Rustom (présidente), Rania Idrissi Azzouzi (vice-présidente), Marwan Stambuli (trésorier), Lou Folliet (secrétaire générale) *Responsables de pôle :* Armand Saïd (pôle relations facultaires), Tala Benhattat (pôle communication), Diego Serrano (pôle professionnel), Aurélien Andrieux (pôle soutien), Galia Emma Concha (pôle événementiel), Corentin Taris (coresponsable du pôle sport, en visioconférence)
Excusé	Unobold Tumurbaatar (coresponsable du pôle sport)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Plan informatique et digitalisation
3. Égalité entre le bureau et le Conseil
4. Vote sur l'application
5. Compte Instagram
6. Sweat-shirts
7. Subvention
8. Vérificateur des comptes
9. Déclaration d'impôt
10. CLW
11. Retour sur l'événement professionnel
12. Retour sur l'événement du pôle événementiel
13. Projection d'un film
14. Challenge cold case / escape game
15. Collaboration avec Sciences Po
16. Pilates
17. Retour du pôle soutien
18. Divers
19. Approbation du procès-verbal de la précédente séance du Conseil
20. Clôture

1. Ouverture de la séance

Rania Idrissi Azzouzi, vice-présidente, déclare la séance ouverte à 18h25. Corentin Taris, coresponsable du pôle sport, est le seul membre à y assister en visioconférence.

2. Plan informatique et digitalisation

Marwan Stambuli, trésorier, présente les frais informatiques de l'association.

- Un montant de CHF 200.- est versé à Infomaniak pour l'hébergement du site internet.
- Il n'y a pas lieu de changer d'hébergeur.
- La suppression des adresses électroniques qui n'ont jamais été utilisées permettrait une économie de CHF 50.-.

3. Égalité entre le bureau et le Conseil

- Mme Sidra Rustom, présidente, présente ses excuses et salue l'initiative de l'application.
- Écho : il est rappelé que l'ensemble des membres œuvrent à un objectif commun.
- Les membres sont invités à faire part de leurs idées.
- Le bureau assume un rôle de coordination.
- Aparté sur les dépenses : toute dépense doit être préalablement notifiée à Marwan Stambuli, trésorier.

4. Vote sur l'application

Le vote a lieu en fin de séance : l'application est approuvée par 10 voix pour. Selon Armand Saïd, elle pourrait être disponible d'ici deux semaines ; le site internet y sera relié.

5. Compte Instagram

Corentin Taris, coresponsable du pôle sport, estime que le compte Instagram de l'AED gagnerait à être plus soigné sur le plan esthétique et propose de s'inspirer du compte « kam_af ».

6. Sweat-shirts

La question se pose de savoir comment avancer les fonds.

- Précommande : les étudiant-e-s règlent leur achat à l'avance. En prévente, la commande n'est passée que si un montant minimal est atteint. Le volume des ventes devrait être moindre, compte tenu du prix élevé des sweat-shirts.
- Les sweat-shirts ne sont pas subventionnés.

7. Subvention

Évaluation de la demande d'amnistie de l'AED : l'année prochaine, l'association devrait percevoir CHF 500.- de base, auxquels s'ajoutent CHF 1.75 par étudiant-e en droit. Il reste à déterminer s'il est possible de solliciter les subventions des années précédentes.

8. Vérificateur des comptes

L'AED doit désigner un vérificateur des comptes pour les exercices 2025-2026 et 2026-2027, au sens de l'art. 45 des statuts.

9. Déclaration d'impôt

Les comptes 2023-2024 doivent encore être signés.

10. CLW

Sponsors et donations

- L'AED peut solliciter des sponsors, en contrepartie de la visibilité de leur image.
- La question d'une donation facultative est soulevée.
 - Conférences de professeur-e-s sponsorisées par des études : les participant-e-s à trois ou quatre jours de conférences s'acquittent d'un droit de participation, tandis que les conférences sont subventionnées (hébergement, repas, transport).
- Galia Emma Concha s'est entretenue avec l'AESPRI : les HUG financent les Saturnales et l'Uniparty (Red Bull).
- Une donation paraît plus appropriée ; en cas de sponsoring, les sponsors devront figurer de manière visible.

Organisation

- Surface : l'AED dispose déjà de la surface 1 ; les besoins dépendront des participant-e-s.

- Point positif : les exposants ne se limitent pas aux études d'avocats.
- Mise en place d'un stand CV.
- Organisation d'un petit-déjeuner avant les conférences.

Thèmes de conférences

- Marwan Stambuli : violences sexuelles (réforme du droit pénal en matière de viol) et leur évolution ; contact : Association des juristes progressistes.
- Comment la justice pénale peut contribuer à la reconstruction des victimes : intervention d'un-e psychologue ou d'un-e expert-e du sujet ; le centre LAVI doit être sollicité.
- Intelligence artificielle : Benhamou.
- Droit de l'environnement : évolutions récentes.
- Il est proposé de solliciter le soutien des professeur-e-s, notamment de celles et ceux ayant participé à la Trivia Night : Oberson, Gaillard, Bernard, Flückiger, Mbengue, Thévenoz, Anne-Sylvie Dupont, Graa, Janeret (master LCR et président), Cottier, Liégeois et Campi.
- Droit du sport.
- Idée : organiser un tournoi pendant la Legal Week.
- Études d'avocats : tournoi de football entre études.

Tournois

- Tournoi interfacultaire.
- Question d'un tournoi interassociatif.

11. Retour sur l'événement professionnel

Cinq personnes inscrites ne se sont pas présentées ; l'événement s'est néanmoins bien déroulé.

12. Retour sur l'événement du pôle événementiel

Galia Emma Concha, responsable du pôle événementiel, présente le bilan de l'événement.

- Bilan positif : les collaborations doivent être poursuivies. 70 % des participant-e-s étaient inscrit-e-s en BARI, ce qui justifie la collaboration avec l'AESPRI.
- Les participant-e-s étaient principalement des étudiant-e-s de première année.
- Collaboration avec le bar : celui-ci a assuré le service et la sécurité, et la location était gratuite, ce qui constitue un point positif. En revanche, l'intégralité des recettes est revenue au bar, l'AED n'ayant rien perçu.
- L'événement n'a donc pas été rentable.
- En cas de nouvelle collaboration, le bar devra appliquer les rabais convenus : selon les barmans, les prix pratiqués étaient plus élevés que prévu.
- Des sponsors, tels que Red Bull ou une marque de maté, pourraient être sollicités afin de générer des recettes, sans pour autant conférer à l'AED une image élitiste.
- Idée d'Armand Saïd : définir un cadre précis, par exemple en limitant ces partenariats aux événements festifs, à l'exclusion des conférences.
- Diego Serrano dispose d'un contact pour un bar à la place Augustin (Fast).
- Idée : tournoi de football déguisé à l'occasion de l'Escalade, le 12 décembre (CSU).
- Stories de l'AED : publier l'affiche, voire les sorties de l'AED, y compris lorsqu'il s'agit de soirées, afin de susciter l'intérêt. Question en suspens : qui subventionne les marmites ?

13. Projection d'un film

Idée de Corentin Taris à l'intention du pôle événementiel. Si l'entrée est payante, le coût s'élève à CHF 150.- par bobine. Tala Benhattat, responsable du pôle communication, évoque une collaboration avec le Cinélux ou une association de ciné-club.

14. Challenge cold case / escape game

Idée de Diego Serrano, responsable du pôle professionnel.

15. Collaboration avec Sciences Po

Idée d'Armand Saïd, responsable du pôle relations facultaires : une collaboration à l'interface de la politique et du droit.

16. Pilates

Matcha ; intervenants envisagés : le professeur de Galia Emma Concha et un professeur de l'Université.

17. Retour du pôle soutien

Les activités du pôle soutien se sont très bien déroulées.

18. Divers

Idées de Diego Serrano :

- taureau mécanique ;
- tournoi de boxe ou de MMA ;
- soirée patinoire aux Vernets (la privatisation n'étant pas possible).

Idée d'Armand Saïd : lancer un appel au soutien (« Aidez-nous, nous sommes une association étudiante et le nouveau Conseil »), étant relevé que de nombreuses autres associations sont endettées.

19. Approbation du procès-verbal de la précédente séance du Conseil

Un éventuel paiement en espèces ou par TWINT de la présidente est évoqué. Le procès-verbal est approuvé par 9 voix pour et 1 voix contre (Diego Serrano).

20. Clôture

Corentin Taris quitte la séance (fin de l'appel).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h54.

Genève, le 27 octobre 2026
Lou Folliet, secrétaire générale